

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DU GOËLO

LES CARNETS DU GOËLO

Maintenir et transmettre / Kenderc'hel ha treuskas Association fondée en 1982

Appel à cotisation pour l'année 2025 et convocation à l'assemblée générale

Chers sociétaires,

Je vous prie de trouver ci-joint le bulletin de cotisation pour l'année 2025 et la convocation l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 25 janvier 2025 de 10 heures à midi, salle Pierre Feutren, rue Pierre Feutren face à la mairie de Paimpol

L'année 2024 s'achève. Elle a été très riche. Nous avons tenu 10 permanences mensuelles, organisé 5 sorties à la journée ou à la demi-journée et 4 conférences. Nous avons également relayé de nombreuses invitations d'associations partenaires et bénéficié d'un don de livre dont la vente a été organisée début janvier.

L'année 2025 se prépare. Le conseil d'administration du 8 novembre dernier a arrêté le programme à venir qui comprendra au moins une conférence et 5 sorties. Trois sorties de proximité à Quemper-Guézennec, Plédran et Trémuson et deux sorties à la journée dans la région de Corseul (21 ou 22 mai) et celle de Landerneau (19 août). Les Carnets du Goëlo sont par ailleurs en cours de préparation. Ils comprendront au moins 7 articles et seront disponibles en avril. Enfin, le site internet sehag.fr est de nouveau accessible et nous avons engagé sa refonte complète.

Deux postes sont disponibles au sein du conseil d'administration qui devra nommer un nouveau secrétaire lors de sa prochaine réunion en raison de déménagement de Jean-Pierre Tanvez, que je tiens ici à remercier pour son long investissement. Nous cherchons également des personnes qui souhaitent s'investir dans l'organisation des sorties, la mise en forme de l'inventaire de la bibliothèque et des fichiers du cadastre, le recensement des associations partenaires.

Le président Christian Jacob



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DU GOËLO

LES CARNETS DU GOËLO

Maintenir et transmettre / Kenderc'hel ha treuskas Association fondée en 1982

Adhésion/Renouvellement, année 2025

(Renseignements strictement confidentiels)

∐ J'	'adhère à la SEHAG, où		
☐ Je	e renouvelle ma cotisation		
	Cotisation comprenant le Carnet du Goëlo	22€	
	Cotisation couple comprenant le Carnet du Goëlo	30€	
	Cotisation jeune (-25ans et chômeurs)	15€	
Pour Pour Il est p	Prix de vente : du n° 6 au n° 35 : 5€, les n°36 et 38 : 8 Frais d'expédition en sus, pour un numéro : 3,70€. Prix de vente : 19€ Prix de vente : 19€ Frais d'expédition en sus, pour un exemplaire : 7,70€ Prix de vente : 23€ Prix de vente : 23€ Frais d'expédition en sus, pour un exemplaire : 6 € Prix de vente : 23€ Prix de vente : 23€ Frais d'expédition en sus, pour un exemplaire : 6 € Prix de vente : 23€ Prix de vente : 24€ Prix de vente : 25€ Prix de vente : 25€ Prix de vente : 26 € Prix de vente : 26 € Prix de vente : 27€ Prix de vente : 28€ Prix de	ays de Paimpol	: seront en fonction de
Nom et prér	****** nom :		
•			
Code posta	ıl :Ville		
Tél :	Courriel	@	
Comment s	ouhaitez-vous recevoir le Carnet du Goëlo N°41 de 202	5:	
⇒ Envo	oi par la poste :		
⇒ Réc	upération à la permanence, Villa Labenne :		Date et Signature

Règlement par chèque à l'ordre de la SEHAG et à adresser à SEHAG, villa Labenne, 16 rue Bécot 22500 PAIMPOL ou, pour les renouvellements, **par virement bancaire** (Iban : FR76 1558 9228 0700 1378 2474 486) en indiquant le libellé de virement suivant « cotisation 2024 + votre nom ».



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DU GOËLO

LES CARNETS DU GOËLO

Maintenir et transmettre / Kenderc'hel ha treuskas Association fondée en 1982

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024

Christian Jacob, président, et l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la SEHAG sont heureux de vous inviter à la l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 25 janvier 2025 de 10 heures à midi, salle Pierre Feutren, rue Pierre Feutren face à la mairie de Paimpol.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- 1. Présentation et vote du rapport moral pour l'exercice 2024.
- 2. Présentation et vote du rapport financier
- 3. Bilan du secrétariat
- 4. Renouvellement du conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus pour 4 ans renouvelables. Deux postes sont à pourvoir dont celui de secrétaire. Les membres qui souhaitent intégrer le conseil d'administration sont invités à se rapprocher du président.

- 5. Présentation des projets 2025 : Projet éditoriaux / Sorties / Conférences / Ateliers / Promotion de la Société
- 6. Questions diverses

L'assemblée sera suivie d'un pot de l'amitié Le président Christian JACOB POUVOIR DE REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 Je soussigné (e) Nom et prénom Donne pouvoir àpour me représenter à l'assemblée générale du samedi 25 janvier 2025 à la salle Pierre Feutren à Plounez Je donne les consignes de vote suivantes : ⇒ Approbation du rapport moral de la SEHAG pour l'exercice 2024 Vote favorable Vote défavorable **⇒** Approbation du rapport financier Vote favorable Vote défavorable Lorsque le mandataire qui doit assister à l'assemblée générale n'est pas nommément désigné, le pouvoir est attribué au président et peut être confié par le président à un membre assistant à l'Assemblée.

Signature

à.....le.....